Le CESE a voté son avis « La coproduction à l’heure du numérique. Risques et opportunités pour le.la consommateur.rice et l’emploi »

Date
Publié le 25/10/2016
Description

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, le modèle de consommation de masse a consacré la séparation des rôles entre producteur.rice.s et consommateur.rice.s. Cette distinction devient aujourd’hui plus floue avec le développement de la coproduction, à savoir la participation des consommateur.rice.s à la production des biens et services qu’ils consomment. Encaissement automatique en supermarché, gestion bancaire en ligne, participation à des boîtes à idées ou des tests utilisateurs… les consommateur.rice.s sont de plus en plus sollicité.e.s et impliqué.e.s dans leur consommation. La transition numérique renforce cette tendance : beaucoup d’entreprises du numérique fondent leur modèle d’affaires sur la valorisation des données que leur fournissent, consciemment ou non, les consommateur.rice.s. Le développement de la coproduction soulève nombre d’enjeux en terme de protection de la vie privée, d’emploi, de fiscalité ou encore d’environnement. L’avis « La coproduction à l’heure du numérique. Risques et opportunités pour le.la consommateur.rice et l’emploi », rapporté par Mme Martine Derobert-Masure (Groupe CGT-FO), au nom de la section de des activités économiques, présidée par Mme Delphine Lalu, présente les enjeux actuels de la coproduction et formule des préconisations concrètes par lesquelles les acteurs publiques pourront garantir que la coproduction ne se développe pas au détriment des consommateur.rice.s, ni de la cohésion sociale, économique et territoriale de notre pays. L’avis a été soumis au vote de l’assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental, le 25 octobre 2016 et adopté avec 156 votes pour, 0 contre et 2 abstentions.

Fichier joint
Télécharger
© - copyright CESE - Mai 2024